

6 – ALERTE À LA BOMBE

L'agent qui est alerté
par téléphone ou par tout
autre moyen

Alerte le PC de Blérancourt (ou le PC de Compiègne,
si le musée est fermé au public) en donnant le maximum
d'information sur la teneur de l'appel

L'agent au PC

Alerte le responsable de la surveillance et
la gendarmerie

Demande à tous les agents de respecter
le silence radio

Selon la décision du directeur ou de son représentant,
fait procéder à une fouille minutieuse des lieux ou
à une évacuation générale.